

Collaborateur/-trice spécialisé/e en comptabilité

planifier, organiser, conseiller, téléphoner, classer, documenter, gérer

Des connaissances théoriques et pratiques en comptabilité sont nécessaires pour gérer les opérations comptables simples de l'entreprise. Les entreprises confient volontiers ces tâches à des personnes compétentes.

Les collaborateurs spécialisés et collaboratrices spécialisées en comptabilité organisent et prennent en charge des tâches ou des sections de la comptabilité financière ou de gestion. Ils connaissent la comptabilité financière, le calcul des coûts, et les rappels de paiement, les tâches de gestion financière, les bases du droit fiscal, la TVA et les assurances sociales. Ils procèdent également aux clôtures trimestrielles et

annuelles et s'occupent des documents y afférents. Ils s'occupent, par exemple de la comptabilité en partie double, du bilan et du compte de résultat, des calculs de centres de coûts, des analyses de seuil de rentabilité et des tableaux de flux de trésorerie. Ils calculent les impôts, établissent les décomptes de salaires, s'occupent des lois sur les dettes, les poursuites et les faillites.

De plus, ils sont en contact avec les clients et les autorités. Leur travail permet souvent de soulager les spécialistes de la finance et de la comptabilité. Cela leur ouvre la voie pour passer eux-mêmes cet examen professionnel fédéral.



Quoi et pourquoi?

- Afin que toutes les opérations commerciales qui surviennent au quotidien dans l'entreprise soient correctement comptabilisées, le collaborateur spécialisé en comptabilité applique ses vastes connaissances en comptabilité et en fiscalité.
- Afin que la clôture des différents comptes annuels puisse être effectuée dans les délais, la collaboratrice spécialisée en comptabilité aide son supérieur à la finaliser et à gérer les finances de l'entreprise.
- Afin que les chiffres de l'entreprise soient corrects, le collaborateur spécialisé en comptabilité détermine entre autres la TVA.
- Afin de décharger sa supérieure dans son travail quotidien, la collaboratrice spécialisée en comptabilité tient des comptabilités simples de manière autonome et l'assiste dans des tâches plus complexes en comptabilité financière et de gestion, d'analyse du bilan et résultat et dans les domaines de la fiscalité et du droit commercial.

Profil requis

	avantageux	important	très important
compétences commerciales			■
compréhension rapide, raisonnement logique, précision dans le travail		■	
connaissances en informatique, sens des nombres		■	
fiabilité, sens des responsabilités		■	
indépendance, attitude confiante		■	
intérêt pour le monitoring et le contrôle, compétences en mathématiques		■	■
orientation client, capacité de communiquer		■	
résilience, capacité de concentration	■		
talents linguistiques, connaissance de langues étrangères		■	
talents organisationnels	■		

Plans de carrière

Economiste d'entreprise HES (Bachelor)
Economiste bancaire ES, économiste d'entreprise ES (diplôme fédéral)
Expert/e en finance et en controlling DF, expert/e fiduciaire DF, expert/e-comptable DF, expert/e fiduciaire DF (diplôme fédéral)
Economiste d'entreprise VSK (diplôme)
Spécialiste en finance et comptabilité BF (brevet fédéral)
Collaborateur/-trice spécialisé/e en comptabilité
Employé/e de commerce CFC ou titre équivalent (voir admission)

Admission CFC d'employé/e de commerce ou diplôme de commerce. Bonnes connaissances dans tous les domaines de la finance et de la comptabilité.

Formation Formation de 2 semestres: 8 leçons par semaine. Titre obtenu: diplôme de l'association VSK reconnu dans toute la Suisse.

Les aspects positifs Les collaborateurs spécialisés et collaboratrices spécialisées en comptabilité exercent des activités intéressantes et variées. Ils exécutent de manière autonome des travaux opérationnels dans la comptabilité financière et la compta-

bilité de gestion et comprennent la comptabilité dans son ensemble.

Les aspects négatifs La complexité de la comptabilité ne cesse de croître. Avec la numérisation, ils doivent régulièrement se former.

Bon à savoir Les collaborateurs spécialisés et collaboratrices spécialisées en comptabilité travaillent dans des petites et moyennes entreprises (PME), où ils mettent en œuvre des dispositions juridiques, fiscales et d'assurance. Les professionnels qualifiés sont recherchés.